PROJET PERMACOUV

Journal du projet – n°1

PRESENTATION DU PROJET

❖ LE PROJET PERMA'COUV

La clé d'entrée du projet est la couverture permanente des sols, au travers des résidus de culture mais surtout des plantes vivantes : cultures et intercultures courtes ou pérennes.
Ce projet CETA, prévu sur 2 ans, entre dans le cadre du projet CASDAR « mobilisation collective pour l'agroécologie ».

PERMA'COUV : Quelles stratégies pour couvrir les sols en permanence dans des systèmes avec des rotations diversifiées ?

Objectifs : En relation avec la diminution maximale du travail du sol et dans un contexte de rotations longues et diversifiées, le but est de **définir les stratégies les plus pertinentes pour obtenir une couverture permanente du sol.**

Contenu :

1) Mise au point de matériel spécifique pour des situations de couverture permanente :

   a. Semoir volumétrique en ligne avec le principe du disque doublement incliné.
   b. Semoir modulable pour implanter des plantes compagnes dans différentes cultures.
   c. Pré-traçeuse légère pour dégager et réchauffer les lignes avant le semis des cultures de printemps.

2) Essais en parcelles (prévisionnel) :

   a. Maintenir une couverture permanente dans la succession colza-blé ou colza maïs avec des trèfles ou de la luzerne.
   b. Couvrir efficacement les intercultures courtes entre 2 cultures d'été (maïs-maïs ou maïs-soja).
   c. Maîtriser l'implantation des plantes compagnes dans le blé.

Des visites au sein et à l'extérieur de l'UNION sont prévues au cours de ces 2 années de projet.

Quelques adhérents de la région intéressés par la thématique viennent en renfort sur ce projet, dont notamment 2 adhérents du CETA BIO D'OC (L. DEVIENNE et P. NOUVELLON).

Action financée avec le concours de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Avec et pour les céréaliers
AGRO D'OC
UNION DES CETA D'OC

RN 124 - 32 490 MONFERRAN SAVES – Tél. : 05 62 07 81 50 - Fax : 05 62 07 81 51
Courriel : agrodoc@agrodoc.fr - Site Internet : www.agrodoc.fr
Activité agréée de distribution de produits phytopharmaceutiques N° AGRMP00110

Parcelle visitée lors de la journée sol vivant du 25/09/2013 (chez Louis BARTHE).
Du trèfle violet (5 kg/ha) a été semé en même temps que le colza et se développe en post-récolte de ce colza. Un semis-direct de blé dans le trèfle vivant a ensuite été réalisé.

Couvert de sorgho biomasse chez D. ALBENGE le 11/10/2013.

Avec et pour les céréaliers
AGRO D'OC
UNION DES CETA D'OC
RN 124 - 32 490 MONFERRAN SAVES – Tél. : 05 62 07 81 50 - Fax : 05 62 07 81 51
Courriel : agrodoc@agrodoc.fr - Site Internet : www.agrodoc.fr
Activité agréée de distribution de produits phytopharmaceutiques N° AGRMP00110